

lis pour l'édification de l'ancien Hôtel du Parc qui exista jusqu'en 1859, se trouvait antérieurement une petite maison dont l'une des façades s'élevait sur l'ancienne place des Carmes, c'est aujourd'hui la rue d'Algérie. Ce bâtiment était précédé d'une cour carrée dont les murs, couronnés de créneaux, formaient l'angle de notre rue d'Algérie, laquelle, du temps de Henri II, se nommait place de la Lanterne, et encore de la rue de Ste-Marie, portant alors le nom de la rue de la Fontaine. Ce nom avait été donné à cette voie publique à cause d'une source dont les eaux reconnues très-pures et très-bienfaisantes, coulaient sans interruption dans ce lieu. Elles étaient très-recherchées dans ce temps et le sont encore aujourd'hui pour leur fraîcheur et leur excellence. Une borne-fontaine en fonte remplace l'ancienne fontaine très-vaste, démolie.

« La fontaine Saint-Marcel, dit une note tirée des archives de la Charité, prend sa source* de la vigne du « couvent de la Déserte : la fluidité des eaux est partagée « entre le public qui en reçoit l'utilité au pied de la Grande - « Côte Saint-Sébastien et la maison Sainte-Catherine, « aujourd'hui Hôtel du Parc, dans lequel on a conduit les « eaux par des tuyaux souterrains. »

En 1580, les recteurs de l'Aumône étaient chargés d'entretenir cette fontaine Saint-Marcel. Alors intervint une convention entre les consuls et les échevins de Lyon, en qualité de recteurs de l'Hôtel-Dieu, convention passée dans l'étude de du Troncy (!), notaire et secrétaire de la ville, laquelle convention contenait remise de la directe de

(1) Voir : Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon. Péricaud aîné : 1576, octobre 5, Benoît du Troncy, notaire et contrôleur des domaines à Lyon, est nommé secrétaire du Consulat, en remplacement, de Jean Ravot, démissionnaire.